

Eric GYSSLER

Cour de Justice de la République
Commission des Requêtes
21 rue de Constantine
75007 PARIS

Objet : saisine de la Commission des Requêtes
Courrier avec AR : 1A 149 596 5638 6

Draguignan, le 28 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

Les gouvernements successifs de la République Française se plaisent à rappeler très régulièrement, tant au niveau national qu'international, que la France est un Etat souverain, un Etat de Droit, une démocratie et la patrie des Droits de l'Homme.

Selon la Constitution Française :

Dans son préambule :

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789...

Dans son article premier :

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Titre premier - DE LA SOUVERAINETÉ

Dans son article 2 :

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Dans son article 3 :

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Titre II - LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dans son article 5 :

Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État.

Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

D'autre part, les gouvernements successifs de la République Française se plaisent à rappeler très régulièrement, tant au niveau national qu'international, que la République Française est l'un des pays membres fondateurs de l'ONU en 1945 et de surcroît, l'un des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU avec un Droit de veto.

A ces titres, la République Française a des responsabilités et des devoirs vis-à-vis du peuple Français comme vis-à-vis de tous les autres peuples, et notamment ceux de respecter la Charte de l'ONU, dont ces principes majeurs :

- **Egalité souveraine de tous les Etats membres**
- **Maintien de la paix et règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques pour que la paix, la sécurité internationale et la justice ne soient pas mises en danger**
- **Abstention de recourir à la menace ou à l'emploi de la force soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat**
- **Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**

D'autre part, le gouvernement de la République Française, dans la politique intérieure comme étrangère qu'il conduit, a le Devoir de respecter et d'appliquer la Constitution Française et le Droit Français au niveau national ainsi que le Droit International, les traités, chartes et conventions dont elle est signataire au niveau international.

La Constitution Française dispose notamment que :

Titre III - LE GOUVERNEMENT

Dans son article 20 :

Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation.

Il dispose de l'administration et de la force armée.

Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50.

Dans son article 35 :

La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.

Le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Il précise les objectifs poursuivis. Cette information peut donner lieu à un débat qui n'est suivi d'aucun vote.

Or, au regard de l'ingérence illégale et illégitime de l'Etat Français, depuis 2012, dans la politique intérieure comme dans l'atteinte à l'intégrité territoriale de l'Etat souverain de la Syrie, force est de constater que les gouvernements successifs, y compris l'actuel gouvernement, ont commis de graves violations de la Constitution Française, de la Charte de l'ONU, des Droits de l'Homme...etc...

Cette ingérence illégale et illégitime, entreprise et perpétuée par ces gouvernements successifs au prétexte scandaleusement cynique de la protection des civils et du respect des Droits de l'Homme, a en réalité conduit, dès 2012, à précipiter la Syrie dans une guerre civile effroyable. (1)

En avril 2018 en Syrie, Etat dont la population est estimée à 24 millions d'habitants et où vivaient en paix, jusqu'en 2011, de nombreuses communautés ethniques et religieuses, le bilan funeste de cette guerre, provisoire tant que la guerre perdure, est le suivant : (2)

- Près de 400 000 morts (320 000 morts en mars 2017)
- Des centaines de milliers de blessés et/ ou handicapés
- plus de 12 000 000 d'exilés ou déplacés à l'intérieur de la Syrie
- quantité d'infrastructures du pays détruites dont le montant s'élève au moins à plusieurs centaines de milliards de dollars
- ...etc...

Dans son éditorial de **septembre 2013, d'une grande richesse et d'une grande justesse**, « **INTERVENTION EN SYRIE : LA RECHERCHE D'UN PRETEXTE A TOUT PRIX** » -paru sur le site CF2R – Centre Français de Recherche sur le Renseignement - dont il est le directeur, Eric Denécé, Docteur en science politique et ancien officier du renseignement, livrait une analyse sans concessions sur la situation en Syrie et les errements de la politique étrangère française. (3)

Cette analyse, à lire intégralement avant de poursuivre, mettait en lumière ce que ni l'Etat Français ni les médias zélés à relayer la communication partielle et partielle gouvernementale ne portaient ou dissimulaient à la connaissance du peuple Français, notamment :

- les points positifs du gouvernement Syrien à mettre à son crédit et pas uniquement les points noirs indéniables
- les objectifs réels cachés de plusieurs Etats, dont la France, derrière la volonté de renversement du gouvernement Syrien et la recherche du prétexte à tout prix pour y parvenir, y compris par son accusation réitérée à plusieurs reprises depuis 2013, sans preuves formelles, d'attaques chimiques (4)
- les errements de la politique étrangère française dont l'ingérence et les actions subversives en Syrie conduisent l'Etat Français à y soutenir des groupes djihadistes qu'elle combat par ailleurs dans d'autres pays
- le crédit accordé mais totalement injustifié des médias MSM français aux informations de l'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme (OSDH), officine de propagande, juge et partie, basée à Londres et créée par les Frères Musulmans

Dès 2012, le gouvernement du Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, sous la présidence de François Hollande, a très clairement énoncé la volonté de l'Etat Français de renverser le gouvernement de l'Etat Syrien, Etat souverain et membre de l'ONU.

Ainsi, le Ministre des Affaires Etrangères de l'époque, Laurent Fabius, le 17 août 2012 déclarait (Extraits) « **Bachar Al Assad ne mériterait pas d'être sur terre** » et estimait que « **le régime Syrien devait être abattu rapidement** ». (5)(6)(7)(8)

Hormis le fait d'être une incitation personnelle de Laurent Fabius à la haine à l'égard du Président d'un Etat souverain, c'était un appel de l'Etat Français, par son Ministre des Affaires Etrangères, à ce qui n'est autre qu'un appel à un coup d'Etat.

Ceci se confirmait quelques jours plus tard, le 3 septembre 2012, quand Laurent Fabius déclarait :
Extraits :

« On travaille beaucoup sur « le jour d'après » et « Nous lançons un appel à l'opposition pour qu'il n'y ait pas de vide une fois que Bachar sera tombé. C'est très important ». (9)(10)

Cette « opposition » au gouvernement Syrien, déclarée « modérée », reconnue et soutenue par l'Etat Français était alors la Coalition Nationale Syrienne (CNS) et son bras armé « l'Armée Syrienne Libre » (ASL). (11)

Il aura fallu attendre mai 2015 et la parution des révélations ahurissantes du Président François Hollande à Xavier Panon, auteur du livre « Dans les coulisses de la diplomatie Française de Sarkozy à Hollande » pour appréhender le soutien de l'Etat Français à « l'opposition modérée » ; révélations pour certaines reprises sur Slate.fr le 6 mai 2015. (12)

Extraits :

« La France livre, depuis 2012, des armes à certains groupes d'insurgés ».
« Nous avons commencé dès que nous avons eu la certitude qu'elles iraient dans les mains sûres. « Pour les armes létales, ce sont nos services qui ont procédé aux livraisons ».
« Mais c'est un tout autre matériel qui est dépêché sur place : canons de 20 mm, mitrailleuses, lance-roquettes, missiles anti-chars ».

Il est donc on ne peut plus officiel depuis ces révélations que le gouvernement conduit par Jean-Marc Ayrault, sous la présidence de François Hollande, a fourni une assistance militaire et livré des armes, clandestinement, à des « opposants » en Syrie pour renverser le gouvernement d'un Etat souverain.

Qui plus est, ces livraisons d'armes, illégales, l'ont été alors même que jusqu'à l'été 2013, l'Union Européenne, dont la France, avait décrété un embargo sur les armes à destination de la Syrie. (13)(14)

François Hollande, Président de la République, a donc révélé au monde entier que l'Etat Français piétine le Droit et les traités en participant activement à un coup d'Etat en Syrie qui vise à renverser le gouvernement Syrien.

L'Etat Français s'est ainsi rendu coupable d'ingérence, de subversion et de crime d'agression.

Depuis 2012, les gouvernements successifs ont fait croire au peuple Français que l'Etat Français soutenait « l'opposition modérée » - représentative du peuple syrien selon l'Etat Français -; cette « opposition » n'ayant soi-disant aucun lien avec la mouvance islamiste, qu'il s'agisse de Daech/Etat Islamique, d'Al Qaïda (Al Nosra en Syrie) ou d'autres groupes djihadistes/islamistes radicaux. (15)

Or, de nombreuses sources et témoignages démontrent absolument le contraire.

Par exemple, un document officiel de 2012 du Département de la Sécurité américain, diffusé en 2015 par l'ONG Judicial Watch, indiquait notamment et déjà : (16)

- **ce sont les salafistes, les Frères Musulmans et Al-Qaïda qui mènent l'insurrection en Syrie**
- **Al Qaïda mène des actions en Syrie sous le nom de Al Nusra**
- **Al Qaïda combat le gouvernement Syrien car il le considère sectaire et « anti-sunnite »**

De fait, en décembre 2012, les Etats-Unis ont officiellement déclaré Al Nosra (Al Qaïda en Syrie) comme organisation terroriste...mais pas la France.

D'autant que ces informations étaient manifestement aussi déjà connues des services de renseignements Français comme l'indiquait par exemple, Alain Chouet, ancien Directeur de la DGSE, le 30 novembre 2012 à Atlantico : (17)

Extraits :

« ...depuis le début de la révolte syrienne, les experts de terrain n'ont cessé de dénoncer le fait que la rébellion armée était essentiellement conduite par des groupes salafistes et djihadistes d'abord locaux et de plus en plus souvent importés d'autres zones de djihad ».

Ces groupes très divers et au nombre d'une quinzaine au moins sont désignés improprement par les médias occidentaux sous le nom d'ASL (Armée syrienne libre). En majorité soutenus par le parti islamiste au pouvoir en Turquie et par les monarchies wahhabites du Golfe, ils se veulent en fait autonomes et indépendants des différents courants politiques syriens. Ils ne reconnaissent l'autorité ni du Conseil national syrien (CNS) ni de la Coalition nationale récemment constituée au Qatar et reconnue par la France comme "seul représentant légitime du peuple syrien".

Ces groupes armés ont publiquement affirmé leur intention de transformer la Syrie en "Emirat islamique", d'y imposer la chari'a et de vider le pays des "infidèles" et des non arabes : chrétiens, druzes, kurdes, alaouites (minorité à laquelle appartient le Président Bashar el-Assad), ismaéliens, chiïtes, etc.

Quant aux instances politiques de la révolte syrienne, il est patent depuis le début qu'à l'exception de quelques authentiques démocrates vivant le plus souvent en exil à l'étranger et sans audience locale, elles sont très largement dominées par l'Association des Frères Musulmans dont les groupes djihadistes ne sont que le bras armé, la plupart de leurs cadres étant issus de l'association.

Comme on le constate aujourd'hui en Egypte, en Tunisie ou en Libye, les Frères Musulmans qui ont "pris en main" les printemps arabes n'ont aucune intention d'instaurer des démocraties mais d'accaparer le pouvoir et les rentes du pouvoir à leur profit exclusif ».

L'Armée Syrienne Libre, « les mains sûres » selon François Hollande, à laquelle l'Etat Français a livré clandestinement et illégalement des armes depuis 2012 était en réalité une coquille vidée de toute « modération » et de toute ambition démocratique mais précieusement conservée, par les « rebelles » tel le groupe terroriste Al Nosra, le Front Islamique et autres groupes islamistes radicaux, comme « vitrine modérée voire démocratique » justifiant le soutien ainsi que l'armement occidental et notamment celui de l'Etat Français.

Le 27 septembre 2013, un article paru sur Libération.fr confirmait ce que nombre d'autres sources qui ne sont pas ou très peu sollicitées par les médias MSM mais qui connaissent très bien la réalité du terrain en Syrie, essayaient de faire entendre depuis 2012 (18)(19)(20)

Extraits :

« Deux ans et demi après le début de la révolution, la dérive islamiste a pris une telle ampleur que le chef de la Coalition nationale de l'opposition, Ahmed al-Jarba, s'en est alarmé vendredi, accusant même les jihadistes étrangers d'avoir «volé la révolution»...

...« Le tournant s'est produit à Homs, pendant l'hiver 2012 »...

« Depuis, la mouvance islamiste n'a cessé de gagner du terrain. Elle a pris plusieurs formes.

Elle est d'abord présente, à côté de brigades moins religieuses, au sein même de l'ASL, formée au départ par des officiers déserteurs des forces loyalistes »... « Elles ont été rejointes par des milliers de combattants arabes et occidentaux, dont 130 Français »...

Dans une interview au Point le 16 mars 2013, Alain Chouet, indiquait sur la future livraison d'armes après la fin de l'embargo de l'UE à « l'opposition » annoncée par Laurent Fabius (l'interview ne porte donc pas sur les livraisons clandestines non révélées en 2013) (21) :

Extraits :

« Dans le cas de la Syrie, nous armerions des groupes non –représentatifs et reconnus par personne, si ce n'est par nous ! l'ONU n'a pas reconnu l'opposition et d'ailleurs, de quelle opposition parlons-nous ? »

« J'entends parler d'armes « défensives », qui ne font pour moi aucune différence avec les armes « offensives ». Quant à évoquer des armes « non-létales », on joue sur les mots. Et je ne sais pas à qui on va les donner... Ce que je constate c'est que sur le terrain, celle qu'on appelle l'ASL (Armée syrienne libre) est composée d'officiers et d'hommes de troupe qui ont déserté vers la Turquie, et se trouvent consignés dans des camps militaires. L'un des fondateurs de l'ASL, le colonel Riad al-Assaad se trouve pratiquement assigné à résidence avec interdiction de se rendre sur le territoire syrien. Tout cela pour laisser la place aux groupes salafistes et aux djihadistes. A mon tour je pose la questions : quelles armes allons-nous donner et à qui ? »

« Depuis deux ans, la France a fourni aux opposants syriens une assistance logistique, technique, des entraînements organisés par les services spéciaux, également britanniques ou américains. Cette fois, on passe à un autre stade ! »

Les révélations de François Hollande sur les livraisons d'armes clandestines à « l'opposition » en Syrie éclairent les contorsions verbales et physiques de Laurent Fabius qui était interviewé sur un plateau de TV5/RFI/Le Monde, le 16 décembre 2012.

Laurent Fabius était questionné par des journalistes sur la position de l'Etat Français concernant Al Nosra par rapport à la position prise par les Etats-Unis et celle inverse prise notamment par les monarchies du Golfe, soutiens indéfectibles des islamistes/salafistes. (22)

Réponse de Laurent Fabius : « Je suis en train de réfléchir à cela ». Cela prendra cinq mois avant que l'Etat Français n'en vienne à simplement proposer d'inscrire Al Nosra sur la liste des organisations terroristes de l'ONU.

Ainsi, fin 2012, Laurent Fabius refusait d'inscrire Al Nosra (Al Qaïda en Syrie, rappelons-le) comme organisation terroriste alors que l'Etat Français classait Al Qaïda (En Irak notamment) et AQMI (au Mali) comme organisations terroristes ! (23)

Ainsi, directement ou indirectement, l'Etat Français a protégé et armé le groupe Al Nosra qui était et est toujours une organisation terroriste à la place de le combattre afin de protéger le peuple Syrien mais aussi tous les autres peuples, dont le peuple français.

Ceci a d'ailleurs été dénoncé avec vigueur, le 30 juin 2015, par le député Claude Goasguen, membre de la Commission de la Défense, sur un plateau de télévision face à son contradictoire le député Olivier Dussopt, et qui a asséné que l'Etat Français avait armé en Syrie directement et/ou indirectement des groupes terroristes comme Al Nosra - Al Qaïda en Syrie.

Extraits de cet échange dans un article du Figaro.fr, le 30 juin 2015, « Claude Goasguen accuse le gouvernement de soutenir al-Qaida » : (24)(25)

Extraits :

«La France soutient les rebelles syriens qui sont soit disant des rebelles démocrates contre monsieur Assad. Qui a récupéré les rebelles syriens démocrates? Al-Nosra. Qu'est-ce que c'est qu'al-Nosra? Al-Nosra ce n'est pas al-Qaida ?»

«Certains rebelles ont été récupérés par al-Qaida avec des armes françaises. Monsieur, nous continuons à offrir des armes à al-Nosra par l'intermédiaire des rebelles syriens. Je le dis, je l'ai dit à monsieur Le Drian en commission de la Défense. Je l'ai dit à monsieur Fabius comme tous les autres députés. Il va falloir éclairer tout ça, l'attitude de la France en Syrie»,

Ce n'est pas la première fois qu'un parlementaire LR accuse le gouvernement d'accointance avec al-Qaida en Syrie. Le 17 juin dernier, Jacques Myard posait une question à Laurent Fabius, au cours de laquelle il assurait que «l'obsession» du gouvernement «de faire tomber Damas aura pour conséquence d'installer al-Qaida à Damas»

De même, le député Alain Marsaud, ancien Juge anti-terroriste déclarait le 16 décembre 2015 à Maxime Chaix, journaliste indépendant : (26)(27)

Extraits :

« Il n'est pas sérieusement contesté qu'à un moment ou un autre l'État français a facilité les actions d'al-Nosra qui, je vous le rappelle, est une filiale d'al-Qaïda [en Syrie].

J'ai eu l'occasion de montrer à l'Assemblée Nationale des photos de combattants d'al-Nosra en possession de fusils d'assaut français.

Il n'y avait bien évidemment aucune volonté du gouvernement français de voir mis en évidence une telle collaboration avec un groupe terroriste. Ainsi fut rejetée toute idée d'enquête parlementaire. »

Ce témoignage d'un ancien Juge anti-terroriste est accablant pour l'Etat Français mais aussi pour l'Assemblée Nationale qui n'a ouvert aucune enquête parlementaire alors que les faits étaient établis et connus.

L'Etat Français sait pertinemment depuis des années que les forces qui combattent le gouvernement Syrien sont composées dans leur immense majorité de groupes terroristes et/ou de groupes islamistes/salafistes radicaux.

En témoigne l'extrait de audition, le 16 décembre 2015, par la Commission des Affaires Etrangères, de la défense et des Forces armées du Sénat, **du Général Didier Castres**, Sous-Chef opérations de l'Etat Major des armées paru, dans l'article, le 3 mars 2016, « Quand le général Castres enterre le mythe des rebelles modérés » sur le site « Bouger les lignes » de Caroline Galactéros – notamment Docteur en sciences politiques et colonel de réserve : (28)(29)

“Les forces combattantes de Daech sont estimées à un effectif de 30 000 en Syrie et en Irak, dont 40 % de combattants étrangers. Ils sont opposés à 140 000 Kurdes du nord de l'Irak, 7 000 Kurdes syriens et 130 000 membres des forces de sécurité irakiennes.

En outre, il existe en Syrie une constellation de combattants très divers de l'ordre de 100 000 personnes, dont la France estime que 80 000 d'entre eux appartiennent soit à des groupes terroristes désignés comme tels par les Nations unies, soit à des groupes salafistes extrémistes."

De plus, comme le révèle un autre article, du 5 mai 2016, de Caroline Galactéros, l'Etat Français s'est encore dramatiquement illustré en refusant la proposition Russe d'inscrire des groupes islamistes radicaux du Front Islamique, comme organisations terroristes sur la liste de l'ONU. (30)(31)(32)

Extraits :

« L'ambassadeur de Russie aux Nations unies, Vitali Tchourkine, a déposé une requête auprès du Comité antiterroriste pour que ce dernier inscrive les factions rebelles Ahrar al-Sham et Jaïch al-Islam sur la liste des organisations terroristes. L'ambassadeur explique en effet que « ces groupes combattant en Syrie sont étroitement liés aux organisations terroristes, principalement à l'Etat islamique et à Al-Qaïda qui leur fournissent un soutien logistique et militaire ».

...« Il devient difficile et par trop hypocrite pour la coalition dite occidentale de prétendre vouloir la fin des combats et une solution politique viable tout en soutenant matériellement une architecture de groupuscules ultra-violents qui n'existent politiquement que par la guerre et veulent l'éviction pure et simple du régime. Persister à nier la nature terroriste d'Ahrar al-Sham et de Jaïch al-Islam (pourtant sans équivoque si l'on observe leurs combattants, leurs modes d'action et leur objectif commun déclaré d'établir un Etat islamique en Syrie ...) relève d'un aveuglement de plus en plus injustifiable. Ceux qui refusent l'évidence pourraient plus simplement encore observer les coalitions de la rébellion syrienne qui existent dans chaque gouvernorat et qui établissent clairement la complicité entre Ahrar al-Sham, Jaïch al-Islam et Al-Qaïda ».

... « La Russie, en appelant l'ONU à identifier Ahrar el-Sham et Jaïch al-Islam comme organisations terroristes au même titre qu'Al-Qaïda ou que l'EI, ne fait qu'énoncer au grand jour une évidence savamment escamotée ou a minima esquivée par nos chancelleries. Moscou révèle en creux nos louvoiements et reculades. »

Ces constats sont accablants pour l'Etat Français qui trahit le peuple Syrien qu'il dit vouloir protéger et trahit également le peuple Français en armant et protégeant des groupes terroristes qu'il dit combattre.

Depuis mai 2017, le gouvernement conduit par Edouard Philippe, sous la Présidence de Emmanuel Macron a poursuivi la politique d'ingérence subversive des gouvernements précédents depuis 2012 à l'encontre du gouvernement Syrien. (33)

Non seulement il l'a poursuivie mais elle l'a dangereusement aggravée à l'encontre des intérêts et de la sécurité du peuple Syrien, du peuple français comme des autres peuples.

L'Etat Français s'est de nouveau dramatiquement illustré début 2018 à l'ONU en condamnant les bombardements de l'aviation Syrienne et Russe sur la Ghouta orientale dans la banlieue de Damas alors que celle-ci était sous le joug depuis plusieurs années des groupes terroristes....**Ahrar Al Sham et Jaïch Al Islam, ces groupes mêmes que l'Etat Français refusait de mettre sur la liste des organisations terroristes de l'ONU.**

D'autre part, grâce à la révélation de Richard Labévière – Rédacteur en chef de l'Observatoire Géostratégique « PROCHE&MOYEN-ORIENT.CH » - d'un télégramme diplomatique britannique confidentiel du 12 janvier 2018, nous apprenons que la France fait partie du « Petit groupe américain sur la Syrie » aux côtés des USA, de la GB, de l'Arabie Saoudite et de la Jordanie et quels sont les réels objectifs de ce « Petit groupe » : (34)(35)

Extraits :

« Il a été aussi convenu que « l'opposition devait faire preuve de plus de flexibilité et arrêter d'agiter l'épouvantail d'un gouvernement de transition », les Américains ajoutant que, sans changer d'objectif final quant à la partition de la Syrie et au départ de Bachar al-Assad, il fallait d'abord « rester en mouvement en procédant à « une manipulation prudente » de l'opposition ».

Or, compte tenu de l'histoire de la Syrie et de la guerre depuis 2011, la partition du pays engendrerait, comme l'on indiqué dans plusieurs articles, notamment Alain Chouet, Eric Denécé, Michel Raimbaud, Richard Labévière ou d'autres fins connaisseurs de l'histoire de ce pays, un « scénario » pire qu'en Libye. Les minorités ethniques et religieuses dont les alaouites, les chrétiens, les druzes et les kurdes seraient en grave péril voire menacés d'extermination.

Aussi, contrairement à ce que tente de nous faire croire nos gouvernements depuis 2012, ce n'est absolument pas la protection des populations civiles qui justifie sa politique d'ingérence subversive en Syrie.

Depuis la nuit du 13/14 avril 2018, nuit durant laquelle l'Etat Français a envoyé des missiles sur l'Etat souverain de la Syrie, le gouvernement conduit par Edouard Philippe a franchi de nouvelles lignes rouges dans cette politique d'ingérence, la rendant encore plus illégale, plus illégitime et plus inacceptable. (36)(37)(38)

En effet, sans résolution et sans mandat de l'ONU, l'Etat français - aux côtés de la GB et des USA, donc seulement 3 membres de l'ONU sur les 193 que compte l'organisation -, se prenant pour un des gendarmes du monde alors qu'il fait partie des auteurs de guerre, a bombardé la Syrie.

Ces bombardements constituent un acte de guerre illégal contre un Etat souverain. (39)

Cet acte de guerre est un crime d'agression grave, contre la paix, potentiellement lourd de conséquences, puisque la Syrie n'a pas déclaré la guerre à la France, ne l'a pas menacée et n'a mené aucune agression militaire contre la France.

Non seulement cet acte de guerre est un crime d'agression mais un acte irresponsable et même totalement insensé parce que d'une dangerosité extrême si l'on en croit les objectifs annoncés de destruction « d'un arsenal chimique clandestin ».

En effet, notre gouvernement a indiqué que la France avait lancé des missiles en Syrie sur des sites abritant des produits chimiques et des laboratoires permettant l'élaboration et la production de produits chimiques ! Le cas échéant et en conséquence, ces produits chimiques libérés dans l'atmosphère auraient pu tuer des milliers de civils, enfants comme adultes ! (40)

Heureusement, aucune victime ne serait à déplorer, sinon l'Etat Français aurait commis un crime contre l'Humanité en plus du crime d'agression.

Cet acte de guerre, illégal et illégitime, donne à l'inverse la légitimité à la Syrie de riposter militairement contre la France donc contre le peuple Français !

De surcroît, les bombardements sur la Syrie risquent d'alimenter la même haine contre l'Etat et le peuple Français, haine qui a conduit des djihadistes ces dernières années à perpétrer des attentats meurtriers dont le peuple Français a subi les conséquences notamment à Paris en 2015 ou à Nice en 2016. (41)

Il nous reste à espérer de tout notre cœur que le peuple Français ne paie pas de nouvelles vies l'irresponsabilité et l'inconséquence dramatiques de notre gouvernement.(42)

Enfin, il est manifeste que la communication du gouvernement et du Président, avec la complicité zélée de médias MSM, vise à manipuler délibérément l'opinion du peuple Français afin de lui faire accepter les prétendues légalité et légitimité de cet acte de guerre. (43)

Le gouvernement et le Président ont martelé qu'il ne s'agissait pas d'un acte de guerre mais d'une riposte suite à une « ligne rouge » fixée par le Président en 2017 et que dans ce contexte ces bombardements étaient légitime, légaux, réalisés au nom de la communauté internationale et même pour l'honneur de la communauté internationale !

Le gouvernement est ainsi pris en flagrant délit de désinformation et de mensonge.

- Envoyer des missiles sur un Etat souverain alors que celui-ci ne nous a ni menacé ni agressé militairement est un acte de guerre
- « La ligne rouge » fixée par le Président n'a aucune valeur juridique ni nationale ni internationale puisque l'Etat Français a envoyé des missiles sur la Syrie sans résolution de l'ONU et n'est aucunement reconnu comme « gendarme du monde »
- La France ne représente pas la communauté internationale – ni même avec les USA et la GB - mais elle est seulement un des Etats composant la communauté internationale
- La « riposte » a été effectuée par seulement 3 Etats membres de l'ONU sur 193 et ces bombardements ont été condamnés par de nombreux Etats dont la Russie, la Chine, et même certains Etats membres de l'Union Européenne
- La loi française interdit de se faire justice soi-même. Des tribunaux internationaux existent pour juger les crimes de guerre, crimes contre l'Humanité...sinon c'est la loi du plus fort qui règne et non plus l'Etat de Droit
- Si les trois sites représentant prétendument « un arsenal chimique clandestin » avaient été réellement un arsenal chimique clandestin, alors L'Etat Français se serait rendu coupable en les bombardant d'un crime odieux contre l'Humanité car la dispersion des produits chimiques aurait causé des milliers de morts. Ces bombardements au demeurant, déjà illégaux, auraient pu engendrer un conflit régional voire mondial !

Aussi, soit notre Président et notre gouvernement doivent être destitués dans les plus brefs délais pour avoir pris une décision aussi insensée que celle de bombarder un réel « arsenal chimique clandestin » soit le Président et le gouvernement ont sciemment menti au peuple Français sur la nature des sites bombardés.

Auquel cas, pourquoi l'Etat Français a-t-il bombardé d'autant plus illégalement et illégitimement un Etat souverain, et des sites qui n'abritaient pas « un arsenal chimique clandestin », sous un prétexte fallacieux et en mentant au peuple Français ?

La piètre argumentation développée par le Président et le gouvernement conduit par Edouard Philippe et relayée par les médias MSM sont réduits à néant par les propos-mêmes tenus par le Président Emmanuel Macron devant le Parlement Européen le 17 avril 2018 au sujet des bombardements sur les 3 sites en Syrie dans la nuit du 13/14 avril dernier :

Extraits :

« Ces frappes ne règlent rien ».

« Elles mettent fin simplement à un système auquel nous nous étions habitués aussi qui est en quelque sorte que le camp du Droit serait devenu le camp du faible ».

Cette déclaration est profondément inquiétante pour le peuple Français et pour tous les autres peuples car l'Etat Français a bombardé, illégalement et illégitimement, un Etat souverain avec tous les risques que cela comportait et comporte, y compris des représailles immédiates ou dans le futur, tout en sachant que les frappes ne régleraient rien !

De plus, ces propos tenus devant le Parlement Européen démontrent que l'Etat Français a tenté de faire valoir « la loi du plus fort » au détriment de l'Etat de Droit et du Droit International, qu'il considère comme « *devenu le camp du faible* ».

Ceci est d'une portée exceptionnellement grave pour tous les peuples car le Président Emmanuel Macron et le gouvernement conduit par Edouard Philippe prennent ouvertement et officiellement la liberté de décider quand le Droit s'applique et quand il ne s'applique pas en fonction de leur bon vouloir...et « bien entendu » sans consultation de Parlement et encore moins du peuple Français.

Ce comportement irresponsable, inconséquent et dangereux, totalement indigne des plus hauts représentants de l'Etat et du peuple Français, remet en cause l'Etat de Droit, rempart entre la démocratie et la dictature ou l'anarchie.

Comme le préconise Michel Raimbaud, ancien Ambassadeur de France, professeur et conférencier, dans un article paru le 19 février 2018 sur le site de l'IVERIS – Institut de Veille et d'Etude des Relations Stratégiques Internationales -, « **Réveillons-nous, ils sont devenus fous !** ». (44)

Extraits :

« Décidément, le monde est tombé sur la tête puisqu'il n'y a plus de légalité internationale, plus de respect du droit onusien, censé être la bible des diplomates. Les faux gendarmes du monde qui en sont les auteurs de désordre, les cambrioleurs qui crient au vol, les violeurs de la légalité qui crient au viol, les agresseurs qui s'indignent des agressions de l'armée syrienne, les pratiquants d'ingérences illégales qui s'indignent de l'intervention légale des alliés et partenaires de l'Etat, tout ce beau monde s'agite et manœuvre au grand jour ».

Outre l'illégalité et l'illégitimité de ces bombardements, la justification, du gouvernement, de ceux-ci par une supposée « attaque chimique » le 7 avril sur la Douma dans la Ghouta orientale attribuée avec un « haut degré de confiance » à l'armée Syrienne suite à une « évaluation nationale » du 14 avril soulève plutôt de très sérieux doutes qu'elle ne parvienne à convaincre, car aucune preuve n'est apportée. (45)(46)

- Les « justifications » du « haut degré de confiance » proviennent principalement de vidéos, diffusées sur Internet et via les réseaux sociaux par les « Casques Blancs », organisation dont il est prouvé qu'ils soutiennent voire font partie intégrante de groupes islamistes radicaux (47)(48)

- Les bombardements ont eu lieu avant même l'enquête officielle et indépendante de l'OIAC, qui devait débiter le 15 avril
- Trois sites « clandestins » étaient visés alors qu'au moins l'un des trois était sous surveillance active depuis des années par l'OIAC
- Suite aux frappes des missiles sur cet « arsenal chimique clandestin », aucun mort ne serait à déplorer. De deux choses l'une, soit il s'agissait, comme l'affirme l'Etat Français, de sites d'élaboration, de production et de stockage de produits chimiques et le bombardement par des missiles aurait nécessairement causé de nombreux morts par la dispersion des produits chimiques, soit il ne s'agissait pas de sites d'élaboration, de production et de stockage de produits chimiques d'un « arsenal chimique clandestin ». Dans ce cas, de quoi s'agissait-il ?

De plus, la prétendue « attaque chimique » du 7 avril 2018 et son attribution sans preuves formelles à l'armée Syrienne ressemble à une « réplique » de la version de la prétendue « attaque chimique » du 4 avril 2017 à Khan Cheikhoun, elle aussi attribuée à l'armée Syrienne sur la base de renseignements profondément erronés selon le commentaire final du rapport de Théodore Postol, professeur émérite du MIT américain ; commentaire inclus dans l'article de Caroline Galactéros du 20 avril 2017 paru sur son site « Bouger les lignes », « L'attaque neurotoxique qui n'a pas eu lieu – rapport de T. Postol du 18 avril 2017 sur Khan Cheikhoun ». (49)(50)(51)(52)(53)

Extraits :

« Commentaire final »

« Cet abrégé des faits a été entièrement réalisé à partir de connaissances scientifiques de base, de témoignages vidéo, et d'une méthode d'analyse éprouvée. Cela démontre sans aucun doute que l'emplacement présumé de dispersion du gaz sarin à l'origine de l'attaque chimique du 4 avril 2017 à Khan Cheikhoun n'est pas celui d'une attaque neurotoxique.

Cela démontre aussi, sans l'ombre d'un doute, que le seul emplacement où auraient pu se trouver les nombreuses victimes de cette attaque de masse n'a aucun lien avec ceux qui sont montrés dans la vidéo comme résultant d'un empoisonnement de quelque nature que ce soit à Khan Cheikhoun.

Cela signifie que le rapport de renseignements de la Maison Blanche, d'un prétendument « haut degré de fiabilité », réalisé le 11 avril et concluant que le gouvernement syrien est responsable de l'attaque, est inexact. Pour qu'un tel rapport soit erroné de manière aussi flagrante, manifestement aucune des méthodes les plus élémentaires et établies pour déterminer la véracité des résultats n'a dû être appliquée.

Depuis qu'ils ont justifié l'attaque d'une base aérienne syrienne le 7 avril, soit quatre jours avant que le rapport biaisé du Conseil de sécurité national américain ne soit révélé au Congrès et au public, il ressort en conclusion que les États-Unis ont entrepris des actions militaires sans avoir les renseignements à l'appui de leur décision.

Plus encore, il est clair que le WHR n'est pas un rapport de renseignements.

« L'attaque chimique » du 7 avril, qui reste à prouver mais dont le fait a été attribué par l'Etat Français à l'armée Syrienne - sans aucune preuve mais avec un « haut degré de confiance » - par faisait suite à une autre « attaque chimique », le 4 mars dernier, par empoisonnement par un agent extrêmement puissant sur les personnes de l'ex-agent du renseignement Sergeï Skripal et de sa fille Ioulia. D'après les informations du gouvernement britannique, ces deux personnes sont vivantes et Ioulia Skripal, remise de cet empoisonnement, serait même sortie de l'hôpital.

Cet empoisonnement a été attribué notamment par l'Etat Français, là encore sans aucune preuve mais avec « un haut degré de confiance », à l'Etat Russe sans attendre le résultat d'enquêtes sur les échantillons. Pire, le laboratoire britannique de Porton Down en Grande Bretagne et l'OIAC,

organisme de l'ONU, ont clairement déclaré que le laboratoire ayant fabriqué le poison n'était pas identifiable et que les commanditaires non plus. De fait, le poison a pu être produit n'importe où dans le monde et par n'importe quel laboratoire. (54)(5)(56)(57)(58)

Cependant, sans même attendre ces résultats d'enquête indispensables – comme dans toute enquête policière même la plus « banale » - , et qui n'incriminent pas la Russie, l'Etat Français a participé activement à la mise au pilori de l'Etat Russe, créant aux côtés de la Grande Bretagne et des Etats-Unis la plus grande crise diplomatique mondiale depuis la crise des missiles de Cuba en 1962 ! (59)

Cette crise a débouché sur l'expulsion de plus de 150 diplomates Russes, dont 4 par l'Etat Français et par l'expulsion proportionnelle par la suite de diplomates occidentaux par la Russie. (51)

Il est à noter que les trois Etats, la Grande Bretagne, la France et les Etats-Unis, qui sont à l'origine de cette gravissime crise diplomatique sur la base d'affirmations et d'informations erronées, née le 4 mars dernier à l'encontre de la Russie, sont également les trois mêmes Etats qui ont bombardé illégalement et illégitimement des sites en Syrie dans la nuit du 13/14 avril dernier.

Là encore, le Président Emmanuel Macron et le gouvernement conduit par Edouard Philippe ont pris des décisions irresponsables, inconséquentes et dangereuses pour le peuple Français.

Qui plus est, les accusations sans preuves et les décisions prises à l'encontre de la Russie et de la Syrie par l'Etat Français révèlent la soumission de sa politique étrangère à celle des Etats-Unis et de la Grande Bretagne; soumission d'autant plus flagrante qu'aucun autre Etat membre de l'Union Européenne ne s'est joint à la France pour aller bombarder des sites en Syrie. (60)(61)

Cette soumission aux intérêts des Etats-Unis et de la Grande Bretagne est un abandon de souveraineté, contraire à la Constitution Française et aux intérêts du peuple Français.

Enfin, les gouvernements successifs communiquent abondamment, depuis des années, sur leur lutte contre le terrorisme en général et la menace « ultime », Daech/Etat Islamique en particulier, afin de l'éradiquer en Syrie comme ailleurs ; communication relayée avec zèle par les médias MSM et pour lesquels informer le peuple Français sur la réalité des faits semble devenu secondaire. (62)

Or, comme il a été déjà été rappelé, Daech/Etat Islamique n'est que l'arbre qui cache la forêt terroriste/djihadiste/islamiste radicale composée d'une constellation de groupes dont nombre d'entre eux sont ouvertement soutenus, financés et armés notamment par les riches monarchies du golfe dont l'Arabie Saoudite et le Qatar. Ces riches monarchies qui font prospérer ces groupes, que l'Etat Français dit combattre, et qui sont reçues avec tous les « honneurs » en France. (63)(64)(65)(66)

De son côté, l'Etat Français a prétendument livré des armes à l'ASL, « opposant » fréquentable à ses yeux, mais comme il a été rappelé plus haut, étant donné la porosité des groupes djihadistes, de leur recomposition et de leurs alliances de circonstance ou idéologiques, des armes se sont retrouvées directement ou indirectement dans les mains d'Al Nosra comme dans celles d'autres groupes islamistes radicaux.

De plus, comme il a également été rappelé, l'Etat Français s'est refusé à faire figurer certains groupes comme terroristes reconnus par l'ONU, ne s'obligeant ainsi pas à les combattre et cherchant même à empêcher la Syrie et ses alliés de les combattre.

Cette position de l'Etat Français, qui apparaît scandaleusement bienveillante à l'égard de groupes djihadistes est inexcusable et indéfendable car l'Etat Français est sensé protéger les populations civiles en Syrie et le peuple Français d'attentats terroristes.

Ainsi la duplicité honteuse de l'Etat Français dans sa lutte contre le terrorisme se révèle au grand jour.

D'autres faits démontrent que les gouvernements successifs depuis 2012 sont loin de tout mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme en France et en Syrie.

En mars 2012, sous la Présidence de Nicolas Sarkozy et sous la conduite du gouvernement de François Fillon et à la suite de la fermeture, déjà, des consulats en 2011, c'est l'Ambassade de France à Damas qui a été fermée et l'Etat Français a rompu tout lien diplomatique avec la Syrie dont les relations entre les services de renseignements Syriens et français.

Alain Juillet, ancien directeur de la DGSE, ne mâchait pas ses mots sur cette décision absurde de l'Etat Français prise sous la présidence de Nicolas Sarkozy et sous la conduite du gouvernement par François Fillon, dans une interview à Paris Match, le 5 mai 2016 : (67)

Extraits :

« Sur la question syrienne, on a ignoré la réalité. À l'époque des conflits en Irak et des quatre journalistes otages en Syrie, nous avions de bonnes relations, non officielles, avec les services syriens. Ces relations nous ont toujours servi. Brutalement, on coupe les ponts. C'est une absurdité totale. À côté de ça, on va se faire manipuler en aidant des gens, prétendument rebelles, alors qu'en réalité il s'agissait d'équipes d'Al-Qaïda poussées par des pays du Golfe. Si on l'a fait, cela veut dire qu'on n'a tenu aucun compte de l'avis des services de renseignement. C'est une faute grave ».

La rupture absurde de tous liens diplomatiques entre la France et la Syrie, à l'initiative de l'Etat Français, à partir de mars 2012 a eu de lourdes conséquences et notamment celles révélées en novembre 2015 après les attentats à Paris, par Bernard Squarcini, ancien directeur de la DCRI.

Celui-ci a révélé que deux ans plus tôt, Manuel Valls, alors Ministre de l'Intérieur avait refusé une liste des renseignements Syriens de combattants djihadistes Français en Syrie. Manuel Valls prétextera que le gouvernement Syrien demandait en « échange » la réouverture de l'Ambassade de France !

La duplicité, des gouvernements successifs depuis 2012, est d'autant plus méprisante qu'ils rendent, après chaque attentat meurtrier sur le sol français des « hommages » appuyés aux victimes tout en n'agissant surtout pas sur les groupes, organisations et Etats qui favorisent, promeuvent et financent le djihad à travers le monde...mais en nous prévenant que nous devons nous habituer à vivre avec la menace d'attentats !

Ainsi au regard de tout ce qui précède, transparaît toute la laideur de la soumission de la politique des gouvernements Français, depuis 2012, à des intérêts qui ne sont ni ceux du peuple Syrien ni ceux du peuple Français mais qui ont notamment à voir, d'une part, avec la vente de milliards d'armes par l'industrie Française de l'armement à nombre d'Etats qui soutiennent et financent les groupes terroristes et djihadistes au premier rang desquels l'Arabie Saoudite et le Qatar et d'autre part, à la soumission de l'Etat Français à la politique étrangère belliqueuse des Etats-Unis et de la Grande Bretagne.

Or, le peuple Français, souverain, n'a donné aucun mandat à aucun Président ni à aucun gouvernement depuis 2012, pour :

- s'ingérer dans la politique de l'Etat souverain Syrien ni pour y mener des actions
- conduire une politique belliqueuse à l'encontre de la Syrie ou de tout autre Etat souverain
- prendre des décisions et ordonner des actions illégales et illégitimes
- déclencher un acte de guerre totalement illégal et illégitime aux conséquences potentiellement dramatiques à court, moyen et long terme
- autoriser la vente d'armes à des Etats qui soutiennent, financent et arment des groupes terroristes et djihadistes qui entretiennent la guerre en Syrie et qui ont perpétré des attentats meurtriers en France comme ailleurs
- mettre en danger la vie du peuple Français comme celles d'autres peuples en attisant la haine suscitée par l'ingérence subversive continue de l'Etat Français en Syrie depuis 2012
- manipuler les perceptions du peuple Français en pratiquant la désinformation, le mensonge ou la dissimulation, sur les tenants et aboutissants de la politique conduite en Syrie et sur celle conduite en général contre le terrorisme

Aussi, compte tenu de tout ce qui précède et des pièces jointes ci-dessous, je soussigné, Eric GYSSLER, né le 15 octobre 1963 à Versailles (78), demeurant 86 avenue de la 1^{ère} Armée à Draguignan (83300) procède à la saisine de la Commission des Requêtes de la Cour de Justice de la République à l'encontre :

des Premiers Ministres ainsi que de tous les Ministres impliqués directement et/ou indirectement dans la politique d'ingérence conduite en Syrie par les gouvernements successifs de l'Etat Français depuis 2012 et notamment pour un ou plusieurs des motifs suivants,

- leur implication directe et/ou indirecte dans la fermeture de l'Ambassade de France en Syrie, en 2012, ainsi que dans la rupture des relations entre les services de renseignements Français et Syriens ; rupture qui a privé nos services d'informations cruciales pour notre sécurité, notamment, sur les djihadistes Français en Syrie et sur ceux étant rentrés en France
- leur implication directe et/ou indirecte dans l'ingérence illégale et illégitime de l'Etat Français dans la politique intérieure et dans l'atteinte à l'intégrité territoriale de l'Etat souverain Syrien visant à l'affaiblir et obtenir le renversement du gouvernement légitime par « l'opposition »
- leur implication directe et/ou indirecte, dans les actions subversives illégales et illégitimes visant notamment à assister, former et armer, directement ou indirectement, des groupes de combattants soi-disant « rebelles, insurgés, résistants... » Syriens et/ou étrangers ayant pour objectif de renverser le gouvernement de l'Etat souverain Syrien
- leur implication directe et/ou indirecte, dans l'accusation irresponsable sans preuves, de la « haute probable responsabilité » de la Russie dans l'empoisonnement le 4 mars 2018 de l'ex-agent du renseignement, Sergeï Skripal et de sa fille Ioulia,, ainsi que dans la crise diplomatique grave et majeure qui s'en est suivie, notamment alimentée par l'Etat Français

- leur implication directe et/ou indirecte dans l'acte de guerre le 13/14 avril 2018, illégal et illégitime, par le bombardement de trois sites en Syrie d'un soi-disant « arsenal chimique clandestin » et susceptible de mettre en danger la vie de milliers de Syriens ainsi que de déclencher un conflit régional voire mondial
- leur implication directe et/ou indirecte sur le mensonge et sa communication au peuple Français quant à la nature des trois sites bombardés qui au regard du crime contre l'Humanité que ces bombardements auraient impliqué sur un réel « arsenal chimique clandestin » ne peut être sensément et humainement envisagé
- leur implication directe et/ou indirecte dans la mise en danger du peuple Français par des représailles militaires et/ou terroristes du fait de la politique belliqueuse conduite par l'Etat Français à l'encontre de l'Etat Syrien
- leur implication directe et/ou indirecte dans la communication partielle, partielle voire mensongère d'informations visant à manipuler l'opinion du peuple Français sur les tenants et aboutissants de la politique de l'Etat Français conduite en Syrie et sur celle conduite en général contre le terrorisme
- leur implication directe et/ou indirecte dans l'autorisation de la vente d'armes de l'industrie française à des Etats, dont des monarchies du Golfe, qui soutiennent, financent et arment au vu et au su de l'Etat Français des groupes terroristes et/ou djihadistes, groupes que l'Etat Français est censé combattre pour la protection et la sécurité du peuple Français comme pour celles des autres peuples

La démocratie est en voie d'effondrement non pas du fait du peuple Français mais de ces gouvernements qui piétinent, allègrement et sans le moindre complexe, l'Etat de Droit, la Constitution Française, le Droit International, le respect de la souveraineté du peuple Français et le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Au vu de l'acte de guerre de la nuit du 13/14 avril, illégal, illégitime, dangereux pour les peuples et pour la paix dans le monde, décidé par le Président et le gouvernement conduit par Edouard Philippe, sans vote du parlement sur une décision aussi lourde de conséquences, il est encore plus effarant et effrayant que la Constitution Française puisse être prochainement modifiée pour donner encore plus de pouvoir au gouvernement au détriment du Parlement et puisse même conférer une immunité aux Ministres en fonction si la juridiction de la Cour de Justice de la République venait à disparaître comme l'envisage le Président et le gouvernement.

Le respect de l'Etat de Droit par l'Etat lui-même est un rempart à la dictature et à l'anarchie.

Le violer, qui plus est, contre les intérêts vitaux et élémentaires du peuple Français, c'est l'assurance à plus ou moins brève échéance de l'avènement de la dictature ou de l'anarchie en France.

Edouard Philippe, Premier Ministre, a dit que « la riposte » par des bombardements de l'Etat Français dans la nuit du 13/14 avril sur des sites de l'Etat souverain Syrien « disent de ce que nous sommes ».

Le message du Premier Ministre est effectivement très clair. En France, ce n'est pas la République qui est en marche mais la dictature.

Espérant que cette saisine recevra toute votre attention et que vous la jugerez recevable, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de ma haute considération.

Eric GYSSLER

Pièces :

- (1) Alain Chouet - 27 06 2012 - IHEDN – la Syrie dans la tourmente des printemps arabes
- (2) Arrêt sur info - 16 01 2018 -Allocution prêtre Syrien au Parlement Européen
- (3) CF2R - 09 2013 - Eric Denécé - Intervention en SYRIE, la recherche d'un prétexte à tout prix
- (4) Alain Chouet - 02 07 2014 - Situation en Syrie
- (5) France Info.fr - 17 08 2012 – Pour Fabius, « Assad ne mériterait pas d’être sur la terre »
- (6) France Info.fr - 17 02 2016 - Eric Chevallier « le régime Syrien ne va pas tomber »
- (7) Dedefensa 26 01 2017 - La Syrie selon Tulsi Gabbard
- (8) Le Figaro - 16 02 2017 - Bachar el Assad – la politique de la France a consisté à soutenir les terroristes en Syrie
- (9) The conversation - 12 12 2016 – Bertrand Badie -Les impasses occidentales en Syrie
- (10)Middle East Eye - 01 09 2016 Le scandale US en Syrie, le soutien à la guerre sectaire
- (11) IVERIS - 2 10 2015 - La Coalition Nationale Syrienne choisirait Daesh
- (12) Slate.fr - 6 05 2015 - La France a fourni des armes à la révolution syrienne depuis 2012
- (13) France Info.fr - 14 03 2013 - La France et le Royaume-Uni vont livrer des armes en Syrie
- (14) Le Monde.fr 29 05 2013 Lever l'embargo sur les armes en Syrie
- (15) CF2R - 04 2013 - Alain Rodier - SYRIE – IRAK LE FRONT AL-NUSRA
- (16) Judicial Watch – 08 2012 - DOD--14-812-DOD-Release-final-version11
- (17) Alain Chouet - 30 11 2012 - Situation militaire en Syrie
- (18)Libération.fr - 27 09 2013 - La rébellion syrienne phagocytée par le jihad
- (19)CF2R - 12 2013 - Alain Rodier - SYRIE, Situation début 2014
- (20)Alain Chouet - 10 01 2014 - Groupes djihadistes en Syrie
- (21)Alain Chouet - 16 03 2013 - Fournitures d’armes à l’opposition Syrienne
- (22)Alain Chouet – 02 04 2014 – Terrorisme Islamique
- (23)Dedefensa 10 01 2015 Al Qaïda terroriste en France alliée en Syrie
- (24)Le Figaro.fr - 30 06 2015 - Claude Goasguen accuse le gouvernement de soutenir Al Qaïda
- (25)CF2R - 11 2015 - Eric Denécé - Bas les masques
- (26)Maxime Chaix 16 12 2015 Interview Alain Marsaud – L’Etat français a facilité les actions d’Al Nosra, la majorité refuse toute enquête
- (27)CF2R - 10 2015 - Alain Rodier - Syrie le front Al Nosra se renforce
- (28) Caroline Galactéros - 25 02 2016 – Camaïeu de vert...foncé : l’instruction panorama des “rebelles” syriens
- (29)Caroline Galactéros - 03 03 2016 - Quand le général Castres enterre le mythe des rebelles modérés
- (30)AFP - 27 04 2016 - Syrie Moscou saisit l'ONU pour enregistrer comme terroristes deux groupes rebelles
- (31)Caroline Galactéros - 05 05 2016 -Terrorisme islamiste en Syrie, quand la Russie appuie là où ça fait mal

- (32)RT - 14 05 2016 - Le massacre d'un village syrien commis par un groupe exclu de la liste noire de l'ONU
- (33)Caroline Galactéros - 29 11 2017 – Le Point - Syrie Le moment opportun
- (34)Caroline Galactéros - 28 02 2018 - Le Point - Syrie qui veut vraiment la paix
- (35)Proche&moyen-oreint.ch - Richard labévière - 16 04 2018 – Syrieleaks – Un câble diplomatique britannique dévoile la « stratégie occidentale »
- (36)Le Figaro.fr - 14 04 2018 - Frappes en Syrie, le communiqué de l'Elysée
- (37)AFP – 14 04 2018 – Poutine dénonce avec la plus grande fermeté les frappes occidentales en Syrie
- (38)RussEurope sur Les Crises - 14 04 2018 - Frappes en Syrie, stupidité et irresponsabilité
- (39)Figaro.fr – 20 04 2018 – Syrie les frappes illégales (juristes allemands)
- (40)Sputnik – 25 04 2018 – Détruire les armes chimiques ? La coalition aurait pu tuer des milliers de Syriens
- (41) Paris Match - 30 09 2015 – Interview Marc Trévidic – « la France est l'ennemi numéro un de l'Etat islamique »
- (42)RT - 14 04 2018 - Jean Lassalle ne se reconnaît pas dans les décisions de Macron
- (43)Le Monde - 10 04 2018 - Syrie, l'inéluctable riposte occidentale
- (44)IVERIS – 19 02 2018 - Michel Raimbaud - Réveillez-vous ils sont devenus fous
- (45)Ministère de la Défense - Syrie Evaluation du 14 04 2018 attaque chimique du 7 04 2018
- (46)France Diplomatie – 11 04 2018 – Rapport de l'OIAC sur l'affaire Skripal
- (47)Sputnik - 28 02 2017 - Les Casques blancs un Oscar pour les complices des terroristes
- (48)RT - 29 11 2017 - Vanessa Beeley, les preuves accablant les Casques blancs proviennent d'eux-mêmes
- (49)Ministère de la Défense - Evaluation nationale 4 avril 2017 – Attaque chimique Khan Cheikhoun
- (50)Caroline Galactéros - 30 04 2017 - L'Evaluation nationale sur Khan Cheikhoun, une leçon de sophisme peu convaincante
- (51)Caroline Galactéros - 20 04 2017 - L'attaque neurotoxique qui n'a pas eu lieu rapport de T. Postol du 18 04 2017 sur Khan Cheikhoun
- (52)Proche&moyen-oreint.ch - Richard Labévière - 03 07 2017 - SYRIE, bataille de l'Est et nouveau délire chimique
- (53)France Diplomatie – 04 04 2018 – Premier anniversaire de l'attaque chimique de Khan Cheikhoun – Déclaration conjointe du 04 04 2018
- (54)France Diplomatie – 03 04 2018 – Q&R – Extrait du point de presse
- (55)Elysée -15 03 2018 - Déclaration conjointe des Chefs d'Etats sur l'affaire Skripal
- (56)AFP - 10 04 2018 - Attaque chimique présumée en Syrie: les alliés de Damas ont une "responsabilité particulière", selon Edouard Philippe
- (57)Sputnik - 18 04 2018 - OIAC et Londres échouent à déterminer le pays d'origine du poison utilisé contre Skripal
- (58)Tass - 18 04 2018 - La Russie prouve qu'un agent de Novichok a été breveté aux États-Unis en tant qu'arme chimique
- (59)RT - 11 04 2018 - Un journaliste US dénonce la propagande sur l'attaque chimique en Syrie
- (60)RT - 11 04 2018 - Michel Raimbaud - False flag» et immoralité
- (61)Caroline Galactéros - 14 04 2018 - Pourquoi la France ne doit pas s'associer aux frappes en Syrie
- (62)IVERIS - 06 10 2015 - Révolutions inutiles et interventions chaotiques
- (63)Alain Chouet - 11 10 2014 - Situation en Syrie
- (64)Challenges.fr - 15 01 2015 - Interview Fabrice Balanche, le Qatar valet des USA ou club Med des terroristes
- (65)Les Crises – 23 01 2016 – New York Times – Pour le financement des rebelles syriens, les Etats-Unis sont fortement dépendants de l'argent saoudien

(66) IVERIS - 07 05 2017 – Alain Corvez - Les pays occidentaux complices de crimes contre l'humanité au Yémen

(67) Paris Match - 05 05 2016 - Interview Alain Juillet - Un service de renseignement doit être neutre